Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 99 (2021)

Artikel: La vallée de la Venoge au cœur des conflits aux 11e et 12e siècles : focus monétaire sur Ferreyres et la Tine Conflens

Autor: Raemy Tournelle, Carine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-977026

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CARINE RAEMY TOURNELLE

LA VALLÉE DE LA VENOGE AU CŒUR DES CONFLITS AUX 11e ET 12e SIÈCLES FOCUS MONÉTAIRE SUR FERREYRES ET LA TINE DE CONFLENS

Pour honorer la mémoire de Michael Matzke, brillant historien et numismate médiéviste, j'ai décidé de rédiger cet article sur notre période de prédilection à tous les deux, le Moyen Âge. Sans avoir la prétention de rivaliser avec les vastes connaissances de notre regretté collègue, j'ai tenté d'expliquer la présence de monnaies rares sur deux sites grâce au contexte politique, comme il avait à cœur de le faire dans ses publications. C'est avec un brin de tristesse que je vous soumets les résultats de mes recherches, car je suis persuadée qu'un échange avec Michael aurait permis de les enrichir.

Deux sites vaudois avoisinants sont placés sous la loupe dans le cadre de cette étude: La Tine de Conflens et Ferreyres. Pour le premier, situé entre les communes de Ferreyres, La Sarraz et Chevilly, les prospections menées depuis 1993 par la Direction générale des immeubles et du patrimoine, Division archéologie ont donné lieu à un article rédigé en collaboration avec Marion Liboutet et Aurélie Crausaz dans la revue *Archéologie vaudoise. Chroniques 2020 (AVd)*[1]. En analysant le faciès monétaire de ce site de hauteur, le souvenir d'une ancienne trouvaille du 19e siècle a resurgi. En effet, un trésor médiéval constitué de 345 deniers et 2 oboles, dont les autorités émettrices et les datations font écho à celles de la Tine, avait été mis au jour dans la commune de Ferreyres. Est-ce un hasard? Peut-être, mais au regard de la rareté des trouvailles monétaires des 11e et 12e siècles, cette observation mérite d'être approfondie. En outre, le récolement en cours des collections monétaires du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (MCAH) a permis de retrouver des monnaies dispersées et de reconstituer une partie du dépôt de Ferreyres. Voyons si les trouvailles et les publications des dernières décennies nous permettent d'affiner la datation des divers types trouvés sur les deux sites et de les replacer dans un contexte historique plus détaillé.

[1] Liboutet – Raemy Tournelle – Crausaz 2021. Je profite de remercier les deux archéologues avec lesquelles j'ai collaboré: Marion Liboutet (Division archéo-logie-Vaud) pour l'étude des sources historiographiques et des vestiges et Aurélie Crausaz (Archeodunum) pour celle du petit mobilier.

Les trouvailles en quelques mots

La Tine de Conflens

À moins de 2 km de Ferreyres, se situe un promontoire communément désigné, depuis la fin du 19e siècle, sous l'appellation de «Tine de Conflens» *(Fig. 1)*. À la demande de la Division archéologie, un relevé micro-topographique et des prospections ont été organisés depuis 2013[2]. Enserrée entre les gorges creusées par la Venoge et le Veyron, au nord et à l'ouest, la surface prise en compte est délimitée par deux fossés au sud-est, dont l'un semble naturel et l'autre anthropique. Aucune fouille archéologique n'a été entreprise, le patrimoine n'étant pas menacé, mais des vestiges de bâtiments et de murs situés au sommet de la colline et sur le versant sud-ouest ont néanmoins été relevés. Les matériaux utilisés dans les ouvrages maçonnés semblent désigner un travail médiéval, mais la fréquentation du lieu, voire son occupation, se sont étendues sur plusieurs siècles. Les prospections ont permis la mise au jour de petit mobilier métallique, de céramique et de monnaies qui ont fourni des indications complémentaires.

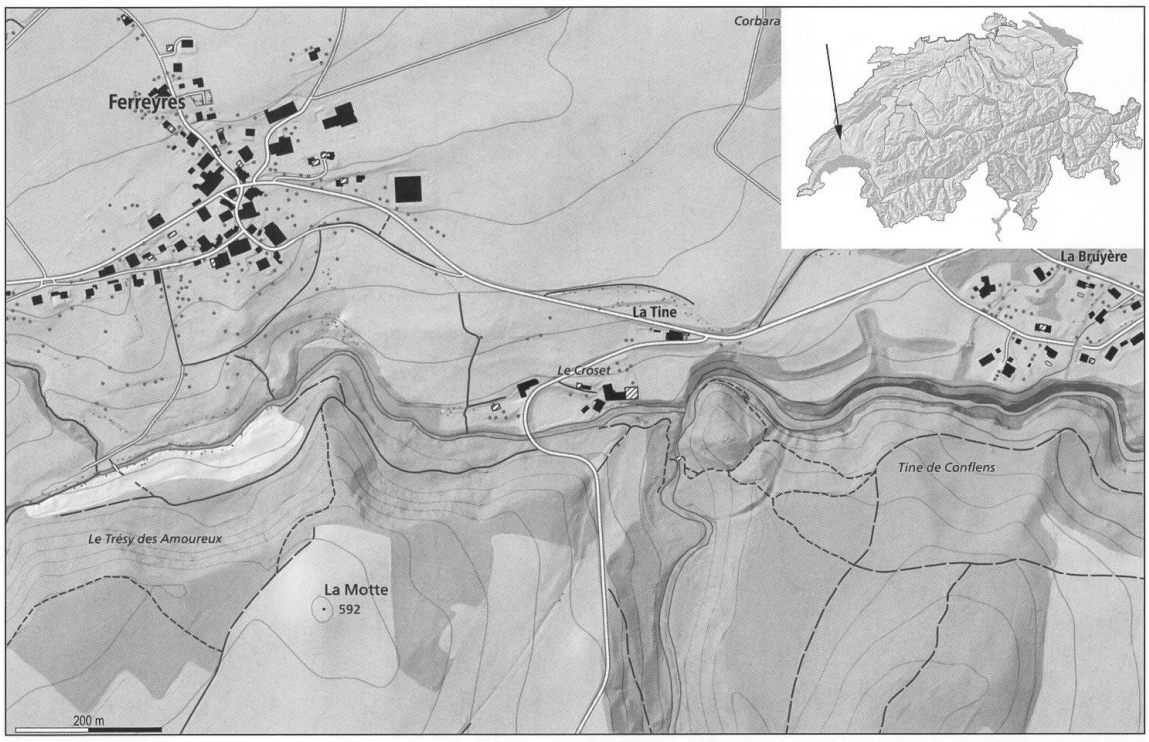

Fig. 1 Carte topographique de la région de Ferreyres et de la Tine de Conflens (DAO J. Bullinger – MCAH © swisstopo).

[2] Les prospections de 1993 sont prises en compte dans le décompte des monnaies. L'étude complète du site, présentée brièvement dans cette partie, est développée dans l'article susmentionné en note 1.

Pour le petit mobilier métallique, le nombre de fragments conservés en fer, en bronze et en plomb s'est élevé à 198[3]. Hormis une pointe de lance et un poignard qui datent du Hallstatt ancien, 15 fragments gallo-romains, 21 modernes et contemporains et 55 objets non identifiés, la période la plus représentée est le Moyen Âge avec 78 fragments. Les artefacts pré- et protohistoriques pourraient témoigner de la présence d'un tumulus non localisé, alors que le matériel daté du 16e au 19e siècle relève davantage d'une fréquentation et non d'une occupation du site. Pour les périodes antique et médiévale, l'avis est moins tranché. En effet, s'il manque les artefacts caractéristiques de l'occupation, notamment l'ameublement ou l'artisanat, la quantité d'objets liés au transport semble témoigner d'une forte présence sur le site.

Les 42 objets monétaires mis au jour dévoilent une répartition assez équilibrée avec 22 exemplaires romains[4] et 20 médiévaux *(Fig. 2)*. La fourchette chronologique est comprise entre 164 ap. J.-C. et l'aube du 16e siècle. Les productions médiévales se partagent entre 14 monnaies et 6 méreaux. Parmi les monnaies, 9 deniers et 2 oboles datent du 11e au début du 13e siècle. Un petit trésor d'épargne du 14e siècle, composé de deux *pegioni* des seigneurs de Milan, Barnabò et Galeazzo II Visconti, et d'un demi-gros de l'évêque Guy de Prangins, s'ajoute au lot. Toutefois, malgré l'intérêt que ce modeste trésor suscite, sa situation sur le versant sud de la colline et à plus de 100 mètres du sommet l'isole des autres trouvailles monétaires majoritairement trouvées sur le versant nord.

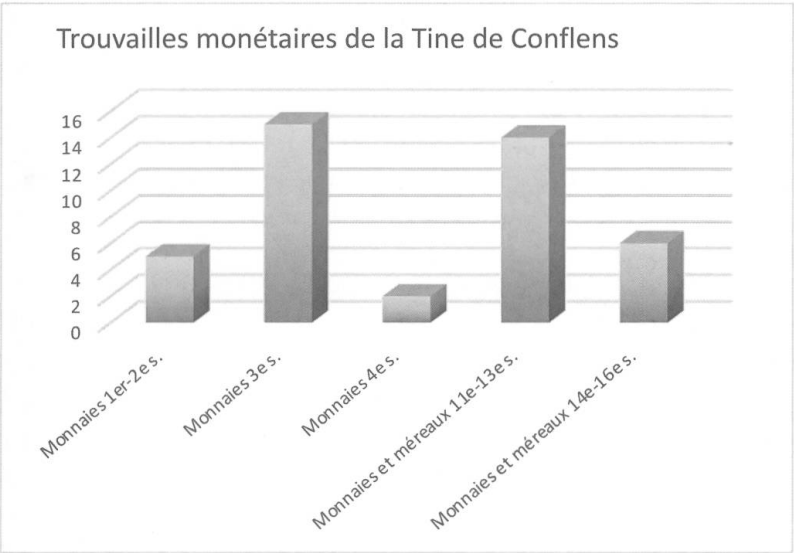

Fig. 2 Composition des trouvailles monétaires de la Tine de Conflens par période d'émission (nb).

[3] Un premier tri par Christofer Ansermet, prospecteur agréé, a été effectué afin d'isoler les douilles de cartouches, les balles en plomb et divers éléments ferreux non représentatifs.

[4] Le lot de monnaies romaines est constitué de trois sesterces et deux as des empereurs Hadrien, Marc Aurèle et Commode, quinze antoniniens frappés en 260 et 270 sous les règnes de Gallien et Claude II et deux *aes* IV du 4e siècle.

Par conséquent, la datation de tous ces artefacts a révélé une fréquentation du lieu depuis l'âge du Bronze final jusqu'au 19e siècle. À noter l'absence d'émissions monétaires celtiques et du Haut Moyen Âge, une défection d'autant plus remarquée car soulignée par la présence de monnaies impériales romaines et médiévales uniquement. L'étude et la confrontation des différents corpus ajoutées à celle des archives et des vestiges ont mis en évidence deux phases d'occupation possibles, soit l'une gallo-romaine et l'autre médiévale, notamment au 3e siècle et entre le 11e et le début du 13e siècle. En revanche, le site ne semble plus occupé dès le milieu du 16e siècle au vu de l'absence de monnaies et de mentions explicites dans les cadastres et les sources.

Le trésor de Ferreyres

Vers 1870–1871, dans le village vaudois de Ferreyres (district de Morges), un agriculteur découvre un trésor dissimulé sous l'un des «bancs de rochers» fréquents en ce lieu[5]. Un professeur de l'Académie de Lausanne, Henri Carrard, est informé de cette trouvaille. Il avertit rapidement Arnold Morel-Fatio, alors conservateur du Médaillier et du Musée des Antiquités de Lausanne (futur Musée cantonal d'archéologie et d'histoire). Ce dernier, absent, demande à son ami de l'acquérir pour sa collection privée. Grâce à la publication d'Arnold Morel-Fatio, nous savons que le trésor est à l'origine composé de 345 deniers et de 2 oboles d'argent des 11e et 12e siècles. Son faciès révèle alors une forte majorité d'émissions épiscopales lausannoises avec 294 deniers (85 %), 45 deniers et une obole attribuée à Saint-Maurice d'Agaune (13 %), deux deniers et une obole de l'évêché de Genève (1 %), ainsi qu'un solde divisé entre deux deniers de l'atelier d'Orbe[6] et deux autres issus de celui de Lons-le-Saulnier, appartenant tous deux au comte de Bourgogne *(Fig. 3)*. La forte proportion d'émissions lausannoises ne surprend pas puisque Ferreyres se situe dans le diocèse de Lausanne où circule le monnayage épiscopal frappé dans l'atelier de Lausanne. En revanche, la cinquantaine de monnaies de Saint-Maurice et les autres autorités émettrices présentes, même en pourcentages résiduels, retiennent notre attention et seront présentées ci-après.

A. Morel-Fatio conserve la quasi-totalité de cette trouvaille exceptionnelle, mais en cède toutefois quelques exemplaires au Musée[7]. Sa collection personnelle est dispersée après sa mort, mais en 1909, une vente aux enchères publiques des *Collections numismatiques de feu Dr. Paul-Ch. Stroehlin* à Genève, permet au Musée d'en acheter 24 exemplaires sur les 127 vendus[8]. Malgré le faible nombre de monnaies issues du trésor de Ferreyres conservées à l'heure actuelle au MCAH, la perspicacité et le professionnalisme du conservateur du Médaillier nous permettent de reprendre son étude qu'il a eu le bon sens de publier avec

5 A. Morel-Fatio utilise ces termes, mais nous ignorons s'il fait référence à une strate géologique ou à un ensemble de gros rochers affleurants (Morel-Fatio 1871, p. 5).

6 Atelier d'Orbe ou à proximité selon la lecture fidèle de la légende APVT ORBAM (Martin 1973, p. 49).

7 Le nombre précis est inconnu, mais il est estimé à une vingtaine.

8 Parmi lesquels, 125 de l'évêché de Lausanne.

force détails[9]. Outre le nombre considérable de monnaies, dont certaines sont très rares, ce trésor attise notre curiosité, puisque son enfouissement est estimé au 12e siècle[10], période d'occupation présumée de la Tine. Avant de développer les faciès des deux trouvailles, il semble nécessaire d'appréhender le contexte dans lequel le numéraire a pu être échangé, car l'enfouissement d'une grande somme épargnée ou d'une bourse sous-entend la volonté de dissimuler. Dans le cas de Ferreyres, le propriétaire a-t-il ressenti le besoin de cacher ses richesses à un moment donné? Quel danger le menaçait-il?

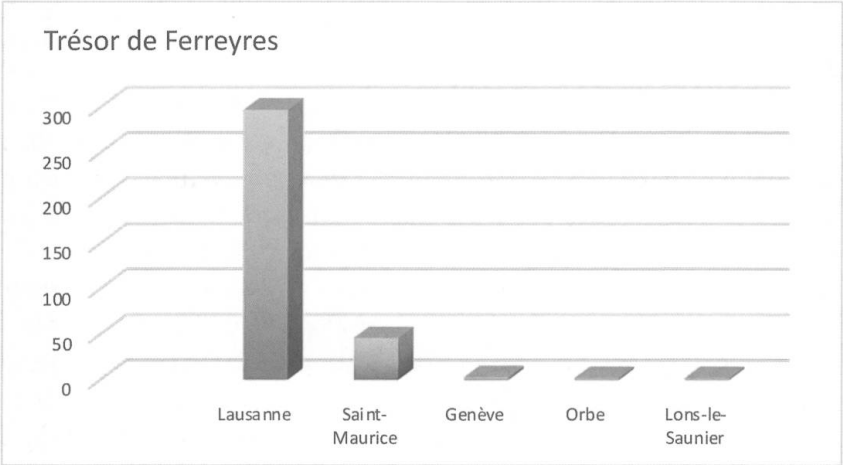

Fig. 3 Composition du trésor de Ferreyres (11e–12e siècles) par autorités émettrices (nb).

Luttes de pouvoir dans la Romandie et le Pays de Vaud du 10e au début du 13e siècle

S'il est impossible de répondre à ces deux questions, nous pouvons toutefois supposer que les conflits entre les personnes au pouvoir ont pu provoquer un sentiment d'insécurité dans la région et être à l'origine de cet enfouissement.

Au 10e siècle, le *Pagus Waldensis,* situé entre les Alpes et le Jura, est le centre névralgique du Royaume de Bourgogne dont le territoire comprend également Besançon, Lyon et s'étend jusqu'en Provence. Les souverains Conrad et Rodolphe III reçoivent la bénédiction royale dans la cité épiscopale de Lausanne, respectivement en 937 et en 993[11]. Le royaume est divisé en trois archidiocèses, soit celui de Besançon (diocèses de Lausanne et de Bâle), de Tarentaise (diocèses de Saint-Jean de Maurienne, de Sion et d'Aoste) et de Vienne (diocèse de Genève). Un pouvoir étendu qui, au début du 11e siècle, s'amenuise progressivement en

9 Morel-Fatio 1871.

10 Dans Morel-Fatio 1871, la datation de l'enfouissement est estimée au début du 12e siècle, alors que dans Dolivo 1961, la deuxième moitié du siècle est favorisée, puisqu'il date les deniers à la crosse du troisième quart du 12e siècle.

11 Castelnuovo 1994, p. 9.

faveur des seigneurs locaux[12]. Afin d'obtenir l'appui de l'Église, Rodolphe III cède des droits comtaux aux évêques, notamment en 996 à l'archevêque de Tarentaise, en 999 à l'évêque de Sion, en 1011 à l'évêque de Lausanne et en en dernier lieu à l'archevêque de Vienne en 1023[13]. Les évêques n'obtiennent les droits que pour une partie du territoire, puisque certains comtés ou monastères situés dans les diocèses conservent leurs privilèges, comme par exemple le comté de Bargen au nord du diocèse de Lausanne et le prieuré de Romainmôtier. Ce dernier reçoit notamment le domaine de Ferreyres en 1011[14]. Le comté du Chablais, bien que situé dans le diocèse de Sion, est dépendant du monastère de Saint-Maurice d'Agaune[15].

En 1032, Rodolphe III meurt sans enfant légitime et le royaume revient à l'empereur Conrad II le Salique. Si l'Empire entretient des rapports majoritairement avec les évêques qui, grâce aux concessions du dernier roi de Bourgogne ont acquis davantage de droits, les seigneurs laïcs et leur lignage, peu mentionnés dans les sources de l'époque, ne sont pas pour autant absents de la carte géographique du pouvoir. Ils côtoient les abbés et prieurs des institutions monastiques, notamment Romainmôtier, Payerne et Saint-Maurice d'Agaune dont les zones d'influence sont déjà importantes au 11e siècle[16]. En 1127, le comte Guillaume III de Bourgogne est assassiné dans l'abbatiale de Payerne. Son cousin, Renaud III, prend sa succession, mais ne se rend pas auprès de l'empereur pour y faire reconnaître son pouvoir et recevoir l'investiture, car il souhaite s'affranchir de la tutelle impériale. Il perd les territoires bourguignons à l'est du massif du Jura au profit de Conrad I de Zähringen, l'avoué impérial, qui devient recteur de Bourgogne dès 1128[17].

En 1156, l'empereur Frédéric Barberousse épouse Béatrice, héritière de la Bourgogne. Il décide de récupérer le titre de comte de Bourgogne en reprenant les droits de Berthold IV de Zähringen et en lui confiant, en dédommagement, l'avouerie des trois évêchés de Romandie: Lausanne, Genève et Sion[18]. Les évêques perdent ainsi de l'influence et l'empereur n'intervient pas pendant cette seconde phase du pouvoir des Zähringen en Romandie de 1157 à 1218. De plus, dès le 12e siècle, la construction ou l'occupation de châteaux et la fondation de monastères dénotent une hégémonie territoriale en progression des diverses seigneuries laïques. Les dissensions entre l'évêque de Lausanne et le comte de Genève en témoignent lorsque ce dernier s'empare de territoires dans le diocèse en occupant

12 Sur les origines du pouvoir des seigneurs laïcs dans la Bourgogne royale, puis impériale, *cf.* Castelnuovo 1994, pp. 37–43.

13 Les prélats font partie intégrante de l'entourage royal, mais aucun droit supplémentaire ne leur est accordé pendant un siècle, avant la concession des *comitati* (Demotz 2008, pp. 497–515).

14 Le Cartulaire de Romainmôtier, p. 86, n°6 (diplôme du 20.03.1011).

15 Favrod 2019, pp. 36–37.

16 Castelnuovo 1994, p. 38.

17 Eugster 2020.

18 *Ibid.*

le château de Lucens et en construisant un *castrum* à Moudon vers 1127–1132[19]. Il se retrouve ensuite en conflit avec le duc de Zähringen qui récupère le château vers 1190. Dès 1207, le comte Thomas de Savoie reçoit de sa femme, Béatrice de Genevois, Moudon à titre de dot, héritage entériné par l'empereur. En 1211, lors de la paix de Haut-Crêt, l'empereur doit calmer la dissension entre l'évêque de Lausanne et le duc, se réclamant tous deux véritables suzerains de la ville malgré le fief concédé au comte de Savoie[20].

À la mort du dernier duc en 1218, l'empereur Frédéric II reprend le pouvoir direct dans la région et restitue l'avouerie à l'évêque de Lausanne en 1226. Malgré cet acquis, une ombre plane sur le pouvoir de l'évêque. En effet, la Maison de Savoie qui détenait déjà l'abbatiat de Saint-Maurice au 11e siècle et l'avait échangé contre une avouerie entre 1129 et 1143, acquérant ainsi davantage de pouvoir sur le Chablais[21], monte en puissance dans le Pays de Vaud. À la fin de la dynastie des Zähringen, les Savoie deviennent leurs véritables successeurs politiques laïcs et se confrontent dès lors à l'évêque. Le traité de Burier en 1219, au cours duquel l'évêque autorise la Savoie à détenir Moudon tout en conservant sa suzeraineté, dévoile cette rivalité de pouvoir[22]. Les Grandson, dont le lignage s'est imposé dès le 11e siècle dans le nord du Pays de Vaud, deviennent d'ailleurs les fidèles alliés des Savoie[23].

Le faciès monétaire de la Tine de Conflens: focus sur les émissions du 10e au 12e siècle et parallèles

Les premières émissions lausannoises: une variante ou un nouveau type découvert à la Tine?

Parmi les nombreux types monétaires de Lausanne, l'un d'eux a longtemps été considéré comme la première émission de l'évêché. Il s'agit du type aux légendes rétrogrades ANN+ASOL (LOSANNA) /SATI+VIC (CIVITAS)[24]. Dans le champ de l'avers, un S inséré entre deux petits triangles situés au-dessus et au-dessous, interprétés comme des coins, et une croisette à droite *(Fig. 4)*. Les divers auteurs qui traitent le sujet s'accordent sur le lien avec les monnayages contemporains du Second royaume de Bourgogne puisque les deniers dévoilant à l'avers un S, accosté ou non de croisettes ou d'une autre lettre, ont en souvent été frappés à Lyon, à Mâcon, Vienne, etc.[25]. A. Morel-Fatio interprète le S comme une abréviation de

19 Reymond 1921, pp. 49–54; Fontannaz 2020.
20 *Ibid.*
21 Duparc 1978, p. 380.
22 Reymond 1921, pp. 54–55; Fontannaz 2020. Le comte Thomas est reconnu maître de la ville de Moudon en échange de 100 livres à verser en dommages et intérêts au prélat et en lui rendant hommage.
23 Castelnuovo 1994, pp. 49–51.
24 Morel-Fatio 1887; Dolivo 1961, 8.1; HMZ 2011, 256.1-483.
25 Pour les types au S de Bourgogne, *cf.* Belaubre 1987, 237.973, 241.990. Pour le lien avec le type lausannois, *cf.* Morel-Fatio 1887, p. 236; Dolivo 1961, 8.1; Geiser 2007, pp. 81–82.

sedes ou *signum*[26]. Le rarissime denier de Pépin le Bref frappé à Tours avec la légende du revers SCI MARTI entourant un S dans le champ, pourrait en être le prototype[27]. Un autre exemplaire du même type, répertorié par E. Gariel au 19e siècle, ne dévoilait qu'une partie de la légende: SCI MARI[...] qu'il a interprétée comme une abréviation de SANCTI MAVRICII. L'hypothèse d'une émission de Saint-Maurice est alors née, le S pouvant signifier d'après l'auteur *Sedunis*, soit l'évêché de Sion dont dépendait l'abbaye...[28]

Fig. 4 Denier de l'évêché de Lausanne ou du royaume de Bourgogne, anonyme, Lausanne, fin 10e–début 11e siècle. Trouvé dans les environs de Lausanne, 1886. 1,29 g; 19 mm; 270°; MMC19130. © MCAH, Lausanne. Photo: Stéphane Ramseyer.

Ce type, jugé jusqu'alors inédit, a été trouvé aux environs de Lausanne vers 1886 (localité précise inconnue)[29]. A. Morel-Fatio établit un lien avec un denier issu de la collection de Christian Jürgensen Thomsen et déjà publié plusieurs fois[30]. Sur cette monnaie prise en comparaison, le S dans le champ est inversé, mais les deux triangles sont présents et la croisette est à gauche dans la publication de F. Poey d'Avant. Ce dernier réfute l'attribution au Mâconnais pour ce denier en percevant la petite croix comme une signature de l'Aquitaine[31]. A. Morel-Fatio le contredit en 1887 en reproduisant le dessin de la même pièce, mais avec deux croisettes cette fois, dont le moulage avait été demandé par ses soins directement auprès du directeur du cabinet royal des médailles de Copenhague, lieu de conservation de la pièce *(Fig. 5)*.

26 Morel-Fatio 1887, p. 235.
27 Depeyrot 2017, 585.1047B.
28 Gariel II 1884, 78–79.67.
29 Morel-Fatio 1887, p. 235.
30 Publié déjà comme inédit et indéterminé en 1834 et en 1835 dans *Blätter für Münzkunde. Journal numismatique de Hanovre,* il est décrit et attribué à Mâcon dans la Revue de la numismatique belge (Piot 1856, pp. 265–267, pl. XI, n°2).
31 Poey d'Avant II 1860, 73.2725. Pourtant, les croisettes sont fréquentes sur divers monnayages seigneuriaux, notamment en France dès la seconde moitié du 10e siècle.

Fig. 5 Dessins du denier indéterminé de la collection Thomsen conservé à Copenhague, tiré de Poey d'Avant II 1860, pl. LVIII, n°21 (à gauche) et de Morel-Fatio 1887, p. 236 (à droite).

Malheureusement la légende du revers, difficile à déchiffrer, ne ressemble pas à celle de notre exemplaire. F. Poey d'Avant y lit + ESVIOVD–V et dans le catalogue de la collection Thomsen, la légende rétrograde +⊏.SΛIOΛꞮMI est retranscrite (respectant ainsi le sens de lecture usuel). À l'avers, GVIGELMVS ou GVIGEIMVS pour Guillaume semble réconcilier les auteurs. Il pourrait donc s'agir d'une monnaie contemporaine à celle de Lausanne, frappée par les comtes de Bourgogne Otte-Guillaume (982–1026) ou Guillaume I (1057–1087) ou encore d'une imitation. Ces lectures et discours contradictoires, basés sur des dessins du 19e siècle, nécessitaient une vérification. À notre demande, les photos et mesures de la pièce nous ont été transmis par le Musée national du Danemark, Collection royale des monnaies et médailles à Copenhague[32] *(Fig. 6)*. La monnaie en question était classée sous Bordeaux, avec un point d'interrogation et le numéro d'inventaire ajouté au crayon a posteriori dans les documents du Musée. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les monnaies au S seul dans le champ et datant du Moyen Âge central proviennent généralement des ateliers bourguignons comme l'attestent les deniers du roi capétien Philippe I frappés à Mâcon ou ceux du roi de Bourgogne Henri le Noir émis à Lyon[33]. Toutefois, l'attribution au comté de Bordeaux avancée par F. Poey d'Avant n'est pas dénuée d'intérêt et de bon sens. En effet la légende GVILELMVS dévoile un G similaire à celui de notre monnaie, le S dans le champ et un autre type avec des croisettes pourraient favoriser l'attribution à l'Aquitaine, notamment au comte Sanche V Guillaume (1009–1032)[34]. Une autre monnaie a cependant attiré notre attention. Elle a déjà fait couler de l'encre, car sa détermination est aussi difficile et hasardeuse que celle de notre exemplaire. Elle ne dévoile pas une lettre isolée, mais SC dans le champ. Attribuée d'abord par F. Poey d'Avant à l'atelier de Sancerre *(Sacrum Cesaris)*, H. Grut reprend cette détermination en étudiant les lieux de découverte de ce type et l'attribue

[32] Nous remercions chaleureusement la conservatrice et chercheuse principale, Mme Helle Horsnæs, Ph. D., de son amabilité et serviabilité à retrouver la monnaie en question dans leur collection et pour toutes les informations et photographies transmises.

[33] Duplessy I 1999, 52–53.80–82 ; Duplessy II 2010, 221–222.2530–2531.

[34] Poey D'Avant II 1860, 73.2725 pour l'attribution de la monnaie de la collection Thomsen à l'Aquitaine; Duplessy I 2004, 248–249, 1009–1014 pour les types bordelais qui ressemblent à notre type indéterminé.

au comté de Scodingue et à l'atelier de Lons-le-Saunier.[35] La légende au nom de Louis le Pieux est calligraphiée de manières différentes sur les exemplaires. Celle du revers retranscrit les lettre O-O [.] OIII-CO ou O=[.]O COM[...]O par exemple, désignant d'après H. Grut le comte palatin de de Bourgogne Otte-Guillaume (982–1026). Dans son article, il est présenté après un autre type au temple, attribué également à l'atelier de Lons-le-Saunier en raison de sa légende explicite B[.]LEDONIS. À l'avers, le nom de V[.]ILELMO permet à H. Grut de proposer trois autorités émettrices: les comtes de Bourgogne Guillaume I le Grand, Tête hardie (1057–1087) ou Guillaume III dit l'Enfant (1102–1126) ou encore le comte de Vienne Guillaume IV de Bourgogne qui tente d'usurper le pouvoir à sa nièce Béatrice, héritière du Comté de Bourgogne à la mort de son père Renaud III[36]. C'est dans le dessin de le contrer que l'empereur Frédéric Barberousse épouse Béatrice de Bourgogne et récupère le titre de comte de Bourgogne. La mystérieuse monnaie conservée à Copenhague dévoile donc un G typique du bordelais et un E oncial similaire à celui des légendes de Lons-le-Saunier datant des 11e et 12e siècles[37], comme en témoignent les deux deniers de cet atelier franc-comtois trouvées dans le trésor de Ferreyres *(Fig. 20)*. Nous ne saurions attribuer la monnaie au S inversé avec certitude, mais l'hypothèse d'une émission dans la région bourguignonne nous semble toutefois la plus plausible au regard du type lausannois qui serait alors une imitation «régionale».

Fig. 6 Denier indét., Comté de Bourgogne (?), Otte-Guillaume ou Guillaume I (?), fin 10e–11e siècle. Provenance inconnue, 19e siècle. 1,03 g; 19,5–19 mm; 240°; GP 612.1002 et «étiquette» relative à la monnaie. © Nationalmuseet, København. Photo: Rikke Sekkelund.

Dans le canton de Vaud, aucune nouvelle trouvaille similaire n'a fait couler d'encre depuis, mais à la Tine de Conflens a été mis au jour un autre type si proche qu'on pourrait le qualifier de variante du premier attribué à la cité lausannoise.

35 Poey d'Avant I 1858, 283.2000; Grut 2005, pp. 97–102.

36 Modification des noms et dates des souverains cités dans Grut 2005, p. 97: Guillaume III est en fait Guillaume II l'Allemand (1097–1125) et Guillaume IV devient Guillaume III l'Enfant (1125–1127).

37 Crinon – Desfretier – Dhénin 1996.

Cette nouvelle découverte s'avère précieuse pour l'histoire monétaire de l'atelier. Comme pour la première monnaie citée, l'exemplaire de la Tine semble dévoiler le nom de Lausanne (même si un doute persiste sur la première lettre: L couché ou V?) +LASI+NNIS/+CIVI+ITAI *(Fig. 7)*. Dans le champ, le même S à l'endroit entre les deux «coins» est représenté, mais avec une croisette de chaque côté comme sur celle de la collection Thomsen. Le motif central est quasi identique à celui de la pièce de Thomsen, à la différence près que le S est dans le bon sens.

Fig. 7 Denier de l'évêché de Lausanne ou du royaume de Bourgogne, anonyme, Lausanne, fin 10e–début 11e siècle. Trouvé à la Tine de Conflens, 2013. 1,19 g; 21,4–20,4 mm; 90°; MMC43888. © MCAH, Lausanne. Photo: Nadine Jacquet.

Le mystère s'éclaircit un peu puisque cette monnaie est également trouvée dans le Pays de Vaud, proche de l'ancien fisc royal d'Orbe, contrôlé par les comtes de Bourgogne[38], mais il n'est pas résolu pour autant. En admettant que la monnaie trouvée à la Tine soit frappée à Lausanne, il reste impossible de savoir par qui précisément. En effet, de 888 à 1032, le Pays de Vaud appartient au Second royaume de Bourgogne. Nous ignorons quels étaient tous les droits temporels de l'évêque de Lausanne avant le 11e siècle[39], mais l'évêque Henri de Bourgogne devient comte de Vaud en 1011 et reçoit alors officiellement le droit régalien de frapper monnaie. La date exacte de la frappe, inconnue, ne nous permet donc

[38] Castelnuovo 1994, p. 45. Le fiscus médiéval est une structure administrative basée sur les revenus des terres et les taxes prélevés par les seigneurs locaux.

[39] Il reçoit notamment les droits du marché de la Cité de Lausanne dès la fin du 9e siècle, mais bénéficie probablement d'autres droits. *Cf.* Demotz 2008, p. 198.

pas de l'attribuer au roi ou au prélat. Toutefois, le S dans le champ, également présent sur les monnaies du roi Rodolphe III de Bourgogne, et les croisettes ajoutées, pourraient indiquer non seulement l'affiliation à la Bourgogne, mais aussi le lien de filiation en désignant l'évêque Hugues de Bourgogne, fils naturel du roi susmentionné. Cette hypothèse nous fournirait une datation plus précise de la monnaie, à savoir entre 1019 et 1037. Il est à déplorer que cette énigme reste encore irrésolue à ce jour.

L'estévenant de Besançon
Contemporain de ce denier anonyme, un estévenant frappé entre 1031–1101 par l'archevêque de Besançon, Hugues I, II ou III (le nom HVGO ne permettant de choisir l'un ou l'autre) s'ajoute au corpus de la Tine de Conflens *(Fig. 8)*[40]. L'archevêché de Besançon fait partie intégrante du Royaume de Bourgogne, avec pour suffragants les évêques de Lausanne, Bâle et Belley, formant ainsi «une sorte de dorsale jurassienne, un royaume de Bourgogne en miniature»[41]. À la mort de Rodolphe III de Bourgogne, l'archevêque Hugues I obtient des terres sur les rives du Léman, notamment à Nyon et environs[42]. Au MCAH, douze autres deniers archiépiscopaux de Besançon sont conservés, dont quatre datant aussi du 11e siècle mais de provenance inconnue. Un exemplaire du 12e siècle trouvé dans le trésor de Niederbipp accompagnait les deniers lausannois aux annelets et les *Pfennig* de Soleure et Bâle.

Les monnayages des 10e et 11e siècles sont considérés comme rares et leur production de faible ampleur et ponctuelle, mais les récentes découvertes de trésors imposants en France voisine remettent en question cette vision de l'époque[43]. Il semble que ces monnaies de bon alliage aient surtout été victimes de la refonte dans le dessein de récupérer le métal noble qui les composait. Ainsi, les deniers de l'archevêché de Besançon circulaient selon toute vraisemblance dans le diocèse de Lausanne qui relevait directement de cette province ecclésiastique.

[40] Le nom d'estévenant vient de Saint-Etienne, le protomartyr vénéré à Besançon. J. Duplessy attribue ce type monétaire à Hugues II précisant ainsi la datation entre 1067 et 1085, alors que Poey d'Avant l'identifiait auparavant comme une frappe de Hugues III (1085–1101) en raison de son style. A. Clairand et M. Prieur décident de rester prudents sans choisir parmi les homonymes. Duplessy II 2010, 334.3018; Poey d'Avant III 1862, 136.5367; Clairand-Prieur 2005, 207.688.

[41] Morerod 2015, p. 163. Précisons aussi que Hugues I de Salins est consacré archevêque par Hugues de Bourgogne, l'évêque de Lausanne mentionné plus haut. Sur le lien entre l'Eglise de Lausanne et celle de Besançon, cf. Morerod 2000, p. 42.

[42] Pour les possessions territoriales de Besançon, voir Locatelli 1988, p. 94 et Castelnuovo 1994, pp. 53–54.

[43] Trésors Monétaires 2018.

Fig. 8 Denier de l'archevêché de Besançon, Hugues I, II ou III, Besançon, 1031–1101. 0,95 g; 19,2–18,4 mm; 360°; MMC43895. © MCAH, Lausanne. Photo: Nadine Jacquet.

Les deniers de Lausanne du 12e siècle

Le faciès monétaire de la Tine de Conflens est augmenté de huit deniers lausannois anonymes au temple sur trois annelets *(Fig. 9)*[44]. Les légendes SEDES LAVSANE et CIVITAS EQVESTRIVM ne permettent pas de favoriser l'attribution à un évêque plutôt qu'à un autre et, comme pour le denier épiscopal susmentionné, nous devons établir une chronologie relative pour tenter de dater ce type parmi les nombreux autres, anonymes, de l'évêché de Lausanne. La typologie de ces deniers aux annelets, ainsi que l'étude parallèle des textes, des trouvailles et d'un trésor trouvé dans le canton de Berne à Niederbipp (avec étude de coins) ont permis d'estimer leur émission au dernier quart du 12e – premier quart du 13e siècle et de proposer une attribution à l'évêque Roger de Vico Pisano (1178–1212)[45]. De plus, la représentation du temple et la graphie de la légende permettent une comparaison avec des types dont la datation est estimée au 12e siècle, comme les deniers à la légende immobilisée au nom de Louis le Pieux attribués à l'abbaye de Saint Oyand de Joux (devenu Saint-Claude au 16e siècle) dans le Jura ou à celle de Saint-Maurice *(Fig. 10)*. Si la première attribution est favorisée, le droit de frappe concédé par l'empereur Frédéric Barberousse à l'abbaye en 1175 fournit un *terminus post quem* qui coïncide avec la datation proposée pour les deniers lausannois aux annelets[46].

44 Dolivo 1961, 9.5.

45 Gruaz 1916, Raemy Tournelle 2003.

46 Castan 1889, p. 306 ; Benoît 1890, p. 417 et p. 641 pour la reproduction du diplôme de l'empereur daté de 1175, ajoutant aux droits préexistants de l'abbaye celui de frapper monnaie. *Ad hec etiam omnia quæ filius Pipini bone memorie Carolus magnus imperator et alii reges seu imperatores eidem ecclesie contulerunt, confirmamus, et nos nostra largitate et divine retributionis intuitu, super addentes, iam dicto abbati et ecclesie sancti Eugendi concedimus, ut predictus abbas et eius successores potestatem habeant cudendi monetam, prout sibi et ecclesie sancti Eugendi magis expedire cognoverint.*

Fig. 9 Denier anonyme de l'évêché de Lausanne au temple sur trois annelets, Lausanne, dernier quart 12e siècle – premier quart 13e siècle. Trouvé à la Tine de Conflens, 2013–2014. 0,75 g; 17,3–16 mm; 45°; MMC43951. © MCAH, Lausanne. Photo: Nadine Jacquet.

Fig. 10 Denier anonyme de l'abbaye de Saint-Oyand de Joux ou de Saint-Maurice (?), Dernier quart du 12e siècle – premier quart du 13e siècle. Provenance inconnue. 1,15 g; 20,2–19,7 mm; 60°; MMC54532. © MCAH, Lausanne. Photo: Nadine Jacquet.

Les deniers aux annelets constituent 19 % du corpus et 40 % des trouvailles médiévales. Ils ne sont pas très fréquents sur les sites archéologiques et leur proportion à la Tine pourrait témoigner d'une occupation du lieu à cette époque. Un denier de type anonyme au temple et à la légende rétrograde et dégénérée était aussi présent sur la colline. Son état de corrosion avancé et une double frappe interdisent une détermination plus précise, mais il pourrait également s'agir d'un denier aux annelets.

Les méreaux, témoins d'une activité locale?

Suite à la réception au MCAH des méreaux découverts à la Tine, l'avis du spécialiste français de ce mobilier, Jacques Labrot, a été demandé[47]. Dans son rapport circonstancié, il décrit les objets monétaires et émet des hypothèses sur leur utilisation. Deux d'entre eux dévoilent un type à la roue, appelés aussi type au moulin dont la production est estimée entre le 12e et le 13e siècle. D'après Jacques Labrot, de nombreux sites en France et à l'étranger ont révélé ce genre de méreaux, notamment au bord de rivières connues pour avoir alimenté des moulins[48]. Il est

[47] Président de l'association du Centre national de recherche sur les jetons et les méreaux du Moyen Âge (CNRJMMA).

[48] Labrot 1989, p. 94.

évident que cette interprétation est séduisante au vu de l'emplacement de la Tine de Conflens, le lieu où confluent le Veyron et la Venoge. De plus, la notion de moulin dans la région trouve écho dans le cartulaire de Romainmôtier, source précieuse pour cette période puisqu'elle relate les relations que le prieuré entretenait avec les seigneurs laïcs, notamment les Grandson. En effet, un conflit opposant les moines au seigneur Adalbert II de Grandson dans la première moitié du 11e siècle a attiré notre attention. Le manuscrit fait mention de terres monastiques envahies, parmi lesquelles la forêt de Ferreyres où il y aurait construit un château, mais également de destruction de moulins[49]. Non que cet évènement soit forcément contemporain des méreaux, mais il confirme la présence de ces installations à proximité du village, la localité n'étant pas traversée directement par un cours d'eau. Quant au bâtiment castral dont il est question, il s'agit sans doute du château de la Sarraz, même si plusieurs érudits du 19e siècle ont voulu le situer à la Tine de Conflens[50]. En outre, d'autres reproches sont formulés à l'encontre des Grandson pour les terres de Champvent et la *villa* de Bannans en Franche-Comté, dévoilant une volonté d'encerclement des possessions monastiques par la puissante famille seigneuriale. En 1110, à Orbe, se tient une assemblée pour délibérer des maux subis par le prieuré de Romainmôtier, présidée par le prieur en présence de divers seigneurs parmi lesquels Gaultier de Salins et Conon de Grandson[51]. En 1125, pour les mêmes raisons, se déroule un plaid judiciaire devant l'évêque de Lausanne. Les fils du seigneur Conon, Ebal I et Hugues restituent au couvent les hommes et les femmes de Ferreyres dans une charte de 1114[52], mais les relations ne cessent de s'envenimer entre eux jusqu'en 1141, date à laquelle ses petits-fils Ebal II et Barthélemy acceptent d'abandonner toutes les terres occupées, sauf les droits «sur celles qui constituaient le fief du seigneur Etienne de Ferreyres»[53].

Le prieuré aurait-il rémunéré des artisans et des ouvriers avec des méreaux sur les terres de Ferreyres? Nous savons que ces plombs coulés sont des substituts monétaires, principalement produits par des personnalités et communautés laïques ou ecclésiastiques disposant du pouvoir pour rétribuer les activités des ouvriers ou des clercs. Hormis les chapitres d'église et les villes, les abbayes les

49 Labrot 1989, pp. 44–45.

50 Liboutet – Raemy Tournelle – Crausaz 2021, pp. 92–94. Frédéric de Gingins-La Sarraz pense que le sommet de la Tine de Conflens, nommé «en châtelard», abritait le premier château des Sarraz, qu'Adalbert II dut abandonner au monastère de Romainmôtier. Cette hypothèse peu crédible sous-entend néanmoins une occupation du site possible. Gingins-La Sarraz 1838, p. 155. L'historien Louis de Charrière adhère à cette localisation du château dans sa publication sur les dynastes de Grandson en 1866, mais change d'avis dans celle sur les dynastes de La Sarraz en 1873, dans laquelle il admet que le château de La Sarraz est encore sur les terres de Ferreyres dont le domaine s'étend jusqu'à Éclépens, mais il ne renie pas pour autant l'existence d'une bâtisse fortifiée sur la Tine de Conflens (Charrière 1873, p. 345; Charrière 1866, pp. 31–32 et 109, n°28).

51 Charrière 1866, pp. 31–32 et 109, n°28.

52 Charrière 1866, p. 110, n°29.

53 Le Cartulaire de Romainmôtier, pp. 184–185, n°73 (notice de 1141); Castelnuovo 1994, p.46.

émettent également afin de suppléer au petit numéraire démonétisé ou devenu trop rare, en faisant alors office de monnaies de nécessité. Les ouvriers qualifiés qui travaillent à la construction d'un château ou à la restauration d'une enceinte ou d'une église sont souvent rémunérés avec des méreaux. Les salariés peuvent les utiliser pour se payer à boire ou à manger dans des établissements désignés par le pouvoir ou, après en avoir accumulé un certain nombre, les échanger contre de l'argent[54]. En majorité frustes en raison du métal vil qui les compose et souvent anépigraphes, les méreaux sont toutefois difficiles à dater, mais il n'est pas impossible que les exemplaires plus anciens aient pu être distribués aux ouvriers lors de la construction d'un bâtiment au sommet de la Tine. Les quatre autres plus récents, trouvés également à la Tine et datés du 14e siècle jusqu'au début 16e siècle, révèlent pour l'un une roue, mais sans les hachures présentes sur les précédents, pour un autre une croix recroisetée avec des besants et pour les deux derniers la légende AMEN à l'avers. Ceux-ci ressemblent davantage à des bons de présence utilisés lors de l'office ou de la communion, que l'on nomme aussi méreaux capitulaires, mais l'emploi du mot religieux pourrait être aussi une forme de signature des ecclésiastiques. Il ne s'agit que d'une hypothèse, car aucun méreau n'a été découvert dans l'enceinte du monastère, situé au bord du Nozon. Au revers de ces deux méreaux sont figurées trois barres parallèles sur lesquelles reposent perpendiculairement cinq autres barres parallèles. Jacques Labrot les interprète comme des barres de métal brutes prêtes pour une forge ultérieure ou des madriers de bois pour une scierie et fait même un lien avec les sites de métallurgie avoisinants, notamment Ferreyres (dont le nom est directement lié à l'exploitation du fer) situé au cœur d'une région exploitant ce minerai. Cette interprétation, aussi séduisante soit-elle, ne peut être prouvée, les tracés géométriques étant très fréquents sur les méreaux, mais il est toutefois intéressant de souligner que deux autres méreaux en plomb, unifaces avec des barres similaires ont été mis au jour à Grandson lors de prospections sur deux lieux-dits avoisinants[55]. Par ailleurs, à proximité de ces lieux de découverte était situé l'ancien prieuré bénédictin de Saint-Jean-Baptiste, dépendant de l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne. Il s'agit peut-être d'une coïncidence, mais elle mérite d'être relevée.

Il reste un détail intéressant à mentionner: des traces d'artisanat du plomb ont été relevées sur le site de la Tine, parmi lesquelles des déchets de fabrications, soit des coulures et une plaque dévoilant des traces de découpe. À la lumière de ces trouvailles, nous pouvons extrapoler en imaginant une production de méreaux sur le site, mais sans la présence des moules en terre cuite utilisés pour la fabrication, rien ne peut être affirmé. Aucune date ne peut être proposée pour ces résidus de plomb et le lien direct avec les méreaux reste hasardeux, mais l'hypothèse d'une production locale reste séduisante *(Fig. 11)*.

[54] Labrot 1989, pp. 39–41 et 82–87.
[55] MMC45423 trouvé au lieu-dit le Refuge et MMC45424 à la Tête Noire.

Fig. 11 Méreaux datés du 12e–16e siècles et plaque de plomb. Trouvés à la Tine de Conflens 2013–2014. Lausanne, MCAH, INT 10826/TC92 (plaque) et MMC43897-99, 43952-53, 53642 (méreaux). © MCAH, Lausanne. Photo: Nadine Jacquet.

La composition du trésor de Ferreyres

Le type au temple et sa légende

Dans le Bassin lémanique, les types monétaires au temple sont fréquents. Ils imitent celui de l'empereur carolingien Louis le Pieux, frappé entre 822–840. Ces imitations débutent au plus tard au 11e siècle et durent jusqu'au 15e siècle, notamment dans le monnayage épiscopal lausannois. Ce type dit «au temple» semble être devenu le symbole du Saint-Empire, descendant direct de l'Empire carolingien. La Bourgogne, dernier royaume carolingien peut aussi bien l'avoir utilisé. La légende au nom de Louis est en général attribuable à l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Vers 816–820, la réforme religieuse voulue par Louis le Pieux imposant soit la règle bénédictine aux moines, soit l'adoption d'une règle canoniale moins stricte, est à l'origine du nouveau mode de vie choisi par les frères d'Agaune, qui deviennent alors des chanoines séculiers[56]. Le culte et le pèlerinage dédiés à Saint-Maurice connaissent un véritable rayonnement dès les 9e–10e siècles au point d'être à l'origine de l'agrandissement de la basilique et de sa prospérité, marquant ainsi un tournant pour l'abbaye royale[57]. Les imitations fidèles de Saint-Maurice sont-elles un moyen de légitimer le lien avec le puissant Empire carolingien? Probable.

[56] Ripart 2015, pp. 137–139.
[57] Ripart 2015, pp. 135–136; Terrier 2019, pp. 155–156.

Certains auteurs ont toutefois attribué à Lausanne des types dont la légende dérive de celle du prototype HLVDOVICVS IMP/XPISTIANA RELIGIO[58]. La présence d'une crosse dans le cantonnement de la croix, des similitudes et continuités dans la représentation du temple rendent cette attribution plausible, sans la confirmer pour autant[59]. Il n'est pourtant pas insensé de voir dans ce nouveau type du temple à la porte cintrée, une représentation de la cathédrale romane de Lausanne dont l'érection débutée par l'évêque Henri de Bourgogne[60] aux alentours de l'an mille est poursuivie par son successeur Hugues de Bourgogne[61]. On pourrait y voir l'accès à la nef par le narthex, surmonté d'une fenêtre cintrée *(Fig. 12)*. Reste que l'abandon du nom du siège épiscopal dans la légende est surprenant et laisse planer le doute quant à cette attribution. S'agit-il d'une frappe occasionnelle pour la consécration de la cathédrale romane? L'émission est-elle ordonnée par le chapitre?

Fig. 12 Denier anonyme de l'évêché de Lausanne ou de l'abbaye de Saint-Maurice (?) au nom de Louis le Pieux, 11e siècle (?). Provenance inconnue. 1,03 g; 19.4–18.3 mm; 105°; MMC10792. © MCAH, Lausanne. Photo: Nadine Jacquet.

Pourquoi ne pas l'attribuer à Burcard II de Lyon, qui occupe les charges conjointes d'archevêque de Lyon et d'abbé de Saint-Maurice entre 1001 et 1030/1033? La crosse figurerait alors l'attribut de l'archevêque et l'emploi des légendes immobilisées propres à Saint-Maurice serait plus logique que la rupture inexpliquée dans le monnayage lausannois. Les particularités du temple figureraient alors l'église l'abbatiale. Autant de questions et d'hypothèses qui restent sans réponses à l'heure actuelle.

En admettant cette attribution hypothétique, la datation de ces deniers remonterait à la première moitié du 11e siècle, avant ou juste après que l'abbaye n'échoit aux comtes de Savoie en 1033. Elle pourrait être contemporaine à la seule monnaie trouvée à Ferreyres avec une légende encore «germanique», à savoir l'obole attribuée à Saint-Maurice.

58 Notamment Roehrich 1935; Martin 1981; Martin 1985; Martin 1987; Righetti 1985.

59 Anne Geiser avait déjà relevé cette incertitude (Geiser 2007, p. 84).

60 Cartulaire de Lausanne, p. 30, n°16 *Clauduntur petris Henrici membra sub istis, Istius sancte presulis ecclesie, Quam quia construxit, docto moderamine rexit…*

61 Bach – Blondel – Bovy 1944, pp. 8–9, 46–47.

Les deniers et l'obole de Saint-Maurice

Entre le 6e et le 12e siècle, les possessions territoriales ou les églises appartenant à l'abbaye de Saint-Maurice sont disséminées entre la Franche-Comté, la Haute-Savoie, entre le Jura et les Alpes, au bord du Léman et en Valais. Dans le Pays de Vaud, 14 localités sont situées près du lac entre Genève et Lausanne et plus d'une vingtaine dans le territoire circonscrit entre Fribourg, Moudon, Oron et Bulle[62]. Par conséquent, avec des possessions aussi nombreuses distribuées sur un vaste territoire, les monnaies de Saint-Maurice, frappées dès le 11e siècle devaient circuler en France voisine, dans tout le Bassin lémanique, dans le diocèse de Lausanne et en Valais.

Pourtant les deniers mauriçois de cette époque sont rares et les oboles plus encore. Déclarée perdue depuis plusieurs années, l'obole trouvée à Ferreyres et attribuée à Saint-Maurice a refait surface suite à des recherches entreprises dans le dessein de récoler toute la collection. Grâce au dessin d'A. Morel-Fatio, elle est à ce jour retrouvée et classée avec les autres monnaies du trésor. Sa légende reprend presque à l'identique la graphie du numéraire carolingien. Le H et le W germaniques de HLODOWIG sont latinisés pour devenir HLVDOVVICVS, puis LVDOVICVS dans les émissions attribuées sans hésitation à Saint-Maurice. Notre obole dévoile la légende + NLVDoVVICVSIMI/XPISTIANA RELI⊏[63], l'inclinaison de la barre du H transformant la lettre en N, le O petit et rond comme un annelet, les V avec petit socles à la base et le G comme un C carré *(Fig. 13)*. Ces détails sont également reconnaissables sur les prototypes carolingiens, mais la facture du temple et le poids de notre obole (0,45 g, alors qu'une obole de Louis le Pieux pèse entre 0,7 et 0,9 g) la classent parmi les imitations. En acceptant l'hypothèse de sa frappe contemporaine ou du moins proche des deniers de Lausanne susmentionnés, nous pourrions estimer son émission à l'aube du 12e siècle, voire à la fin du siècle précédent. M. Ambühl utilise la période d'enfouissement du trésor de Ferreyres (déjà hypothétique) pour dater la monnaie, mais nous savons pertinemment que des types monétaires anciens peuvent se retrouver avec des émissions postérieures puisque certains circulent pendant plusieurs décennies[64]. Le denier au type similaire est par ailleurs daté du 11e siècle[65]. L'usure de l'obole pourrait la désigner comme la plus ancienne du dépôt.

62 Hausmann 1999.
63 Et non XPIANA comme retranscrit dans Morel-Fatio 1871, p. 18.
64 Ambühl 2005, p. 12.
65 Fehlmann 1984, 81.514; HMZ 2011, 318.1–581A.

Fig. 13 Obole anonyme de l'abbaye de Saint-Maurice (?) au nom de Louis le Pieux, 11e siècle (?). Trésor de Ferreyres, 1871. 0,45 g; 15,5–14,9 mm; 300°; MMC 10807. © MCAH, Lausanne. Photo: Nadine Jacquet.

Autre fait marquant, une obole du même type et plus incroyable encore, issue du même coin, a été retrouvée dans l'abbatiale de Payerne lors de la restauration et des fouilles de l'église par Pierre Margot entre 1951 et 1963. Recensée par C. Martin en 1966, le lien entre les deux monnaies n'avait jamais été établi jusqu'alors puisque l'obole de Payerne n'était pas illustrée alors que celle de Ferreyres était mal classée et donc «perdue» dans les collections. Une troisième obole de ce type est conservée au MCAH, mais elle n'est pas issue du même coin.

Hormis cette obole, 45 deniers à la légende LVDOVICVS IMP/XPIANA RELIGIO ont été mis au jour à Ferreyres, mais seuls trois issus de ce trésor sont actuellement dans notre collection *(Fig. 14)*. La légende est raccourcie, latinisée et, contrairement à l'obole, le temple révèle six colonnes, les deux à l'extérieur fermant l'édifice. Il semble que les temples de facture plus malhabile à quatre ou six colonnes soient antérieurs aux édifices plus réguliers et aux légendes plus larges[66]. Par ailleurs, ils ressemblent aux temples avec le fronton et les colonnes liés du type lausannois à la crosse, également présent dans le trésor. Ils sont donc à n'en pas douter contemporains et dateraient du 12e siècle et peut-être même de la fin du 11e siècle.

Fig. 14 Denier anonyme de Saint-Maurice (?) au nom de Louis le Pieux, 12e siècle. Trésor de Ferreyres, 1871. 1,24 g; 19,4–18,3 mm; 90°; MMC10799. © MCAH, Lausanne. Photo: Nadine Jacquet.

[66] Elsig 1992, p. 141; Ambühl 2005, pp. 12–14.

Les deniers à la crosse de l'évêché de Lausanne

Enfin la majorité des deniers du trésor de Ferreyres sont lausannois. Il s'agit du type Dolivo 2 avec le temple tétrastyle sur un degré et au-dessous, une crosse tournée à droite. La légende LAVSANNA/MONETAS ne laisse planer aucun doute sur son attribution à l'atelier épiscopal *(Fig. 15)*. Au MCAH, le récolement des collections a permis d'en comptabiliser 44 sur les 294 d'origine. Les 24 exemplaires rachetés lors de la vente de la Collection Stroehlin en 1909 sont présents. Près d'un siècle plus tard, 14 deniers supplémentaires sont acquis auprès de J.-L. Veuthey, petit-fils du célèbre numismate F. Aubert, dont il vendait la collection. A. Morel-Fatio n'aurait donc donné au Musée que huit deniers lausannois, soit six encore présents dans nos collections et deux mentionnés disparus par J. Gruaz suite au vol de 1897. Il faut souligner que parmi les acquisitions de 1999, deux monnaies de la collection de F. Aubert pourraient correspondre aux types volatilisés. Nous pouvons donc en déduire qu'elles sont du même type que les numéraires disparus au 19e siècle ou qu'il s'agit des deux pièces manquantes qui ont transité dans diverses collections avant d'être acquises par F. Aubert, collectionneur qui ne se doutait pas alors de leur périple. Seuls neuf autres deniers de ce type sont conservés dans les collections du MCAH (huit de provenance inconnue et un trouvé en prospection à Yvonand-Mordagne en 1993). Par conséquent, le trésor de Ferreyres a livré une majorité des deniers à la crosse conservés au Musée et peut-être la quasi-totalité puisque la provenance des monnaies vendues au 20e siècle n'est pas systématiquement connue. Plusieurs pourraient donc être issues de ce célèbre trésor[67]. Il est probable que ces monnaies de bon alliage aient été refondues au cours des décennies suivant leur émission, expliquant ainsi leur rareté sur les sites archéologiques[68].

Fig. 15 Denier anonyme de Lausanne au temple sur une crosse, 2e quart 12e siècle. Trésor de Ferreyres, 1871. 1,19 g; 19,2–17,9 mm; 30°; MMC19154. © MCAH, Lausanne. Photo: Nadine Jacquet.

67 A. Morel-Fatio mentionne des deniers de ce type dans des collections privées et dans le Médaillier de Lausanne, conservés avant l'ajout des deniers trouvés à Ferreyres, mais sans indication de provenance. Morel-Fatio 1871, p. 9.

68 Trésors Monétaires 2018.

Un autre trésor avait cependant une composition similaire puisqu'une centaine de monnaies environ étaient rassemblées «de façon à former un lingot»[69]. Des deniers à la crosse côtoyaient également des deniers de Saint-Maurice à la légende LVDOVICVS IMP/XPIANA RELIGIO. Cette découverte date du 18 mars 1893, soit 22 ans après celle de Ferreyres et a lieu à Valeyres-sous-Rances, à seulement 3,5 km d'Orbe et 16 km du village de Ferreyres. Nous sommes donc en présence de deux trésors enfouis à la même période, dans la même région, avec des monnaies de mêmes types. À la Tine de Conflens en revanche, aucune monnaie similaire n'a été retrouvée. Si les deux trésors avaient été conservés dans leur intégralité au MCAH, une étude de coins aurait pu être envisagée, mais le nombre restreint d'exemplaires rend la tâche superfétatoire.

La légende LAVSANNA/MONETAS sur les deniers à la crosse ne permet pas de favoriser l'attribution à un évêque en particulier, comme la plupart des types monétaires de Lausanne jusqu'en 1375. Les numismates s'essaient encore à le dater. A. Morel-Fatio estimait l'enfouissement du trésor de Ferreyres dans la première moitié du 12e siècle et favorisait l'attribution du type à la crosse à Gérard de Faucigny (1103–1126/34) ou à Guy de Maligny (1134–1145) avec une préférence pour le second. A. Roehrich le situait dans la seconde partie du 12e siècle, alors que M. Ambühl englobe tout le siècle sans prendre de risque. Le catalogue HMZ privilégie la fin du 12e siècle[70]. À notre avis, ce type pourrait succéder à celui à la croix double *(Fig. 16),* trouvé par ailleurs dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Grandson lors des fouilles archéologiques menées par Archeotech SA entre 2000 et 2006[71]. L'édification de ce bâtiment religieux à influence clunisienne est estimée à la première moitié du 12e siècle[72]. Le type à la croix double est classé après les types à la légende immobilisée au nom de Louis le Pieux, attribués hypothétiquement à Lausanne, car il présente également une légende au nom de LVDOVICVS IMP/XPISTIANA RELIGIO, mais rétrograde et dégénérée[73]. Peu de deniers de ce type ont été trouvés sur sol suisse et tous sont, sauf erreur, issus de coins différents, ce qui suggère plusieurs émissions du même type sur une période étendue.

69 Barbey 1893, p. 4. L'auteur cite d'abord l'article du journal d'Orbe (5 avril 1893) qui évalue le dépôt à une centaine de pièces, puis il indique que plusieurs exemplaires ont été donnés aux enfants et d'autres, laissés dans le sol ou dispersés. À la fin de son article succinct, il comptabilise 50 deniers à la crosse de Lausanne et un seul denier de Saint-Maurice d'Agaune.

70 Morel-Fatio 1871, pp. 6 et 11; Roehrich 1935, p. 36; HMZ 2011, 259.1–485D.

71 Raemy Tournelle – Freudiger 2007.

72 Huguenin – Pradervand 2006, p. 20 et Grandson 2006, p. 3.

73 HMZ 2011, 258.1–485B.

Fig. 16 Denier à la croix double, Evêché de Lausanne (?), fin 11e–début 12e siècle. Trouvé dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Grandson, 2003. 1.18 g; 17.9–16.7 mm; 90°; MMC 36941. © MCAH, Lausanne. Photo: Martine Prod'Hom.

Dans la légende des deniers à la crosse, le O de MONETAS est également petit, avec une forme d'annelet, comme sur les monnaies de Lausanne et de Saint-Maurice avec les légendes «germaniques» au nom de Louis. Elles sont selon nous contemporaines ou du moins, se succèdent avec peu d'années d'écart. Le type à la crosse a donc probablement été frappé vers 1125–1150, soit sous les épiscopats de Gérold de Faucigny, Guy de Maligny, voire Amédée de Clermont. Cette dernière attribution étendrait la datation à 1175, ce qui au vu du graphisme du temple nous paraît peu probable, mais pas impossible. La monnaie étant le principal objet de propagande à cette époque, le choix de la crosse symbolisant l'évêché pourrait s'expliquer comme une réaction au coup d'État contre l'évêque et ses possessions. En effet, l'occupation du château de Lucens et l'érection du *castrum* de Moudon par le comte de Genève entre 1127–1132 ont spolié l'évêque de ses fiefs et donc de son pouvoir. L'ambiance délétère qui succède à l'assassinat du comte de Bourgogne Guillaume III en 1127 et à la concession de l'avouerie impériale à Conrad I de Zähringen n'ont probablement pas favorisé la quiétude de l'évêque. A-t-il voulu montrer par le biais de ces monnaies qu'il restait le maître sur son diocèse, le véritable comte de Vaud?

Les deniers et l'obole de Genève

Au nombre de trois, les monnaies de Genève sont peu représentées dans le trésor de Ferreyres, mais la présence d'une obole dans ce modeste échantillon est à relever *(Fig. 17)*. Elle s'ajoute à celle de Saint-Maurice commentée et figurée ci-dessus. La datation des types genevois semble être encore approximative[74]. Les trois monnaies révèlent une grande tête de Saint-Pierre à gauche, déjà un peu stylisée. Elles peuvent être placées après les émissions attribuée à Guy de Faucigny (1083–1119) ou à Humbert de Grammont (1120–1135), mais bien avant

[74] Fehlmann 1984, p. 111 ne donne qu'une large fourchette de datation en se contentant de disposer les types à la suite, le HMZ 2011, 169–170.1–293 situe la frappe des types de Ferreyres entre la fin du 12e et le début du 13e siècle, ce qui semble peu probable au vu des autres types et trop tardif.

celles dévoilant une tête réduite[75]. La légende S PETRVS /GENEVAS ne nous est d'aucun secours puisqu'elle est usitée du 11e jusqu'au 14e siècle, mais la graphie, le profil du saint, le S dans le canton de la croix, à l'instar du type lausannois à la crosse, donnent quelques indices en faveur d'une datation précoce, soit de la première moitié du 12e siècle. Elles devaient circuler davantage au bord du Léman, dans la région actuelle de la Côte qui s'étendait jusqu'au pied du Jura vaudois et qui formait alors le décanat d'Aubonne au 12e siècle du diocèse de Genève. Cependant leur présence un peu plus haut dans les terres épiscopales lausannoises n'a rien de surprenant, mais pourrait aussi témoigner des étapes dans le périple du propriétaire du trésor. Voyons si les autres autorités émettrices nous apportent des informations complémentaires.

Fig. 17 Obole anonyme de Genève au nom de saint Pierre, 12e siècle?
Trésor de Ferreyres, 1871. 0.38 g; 14 mm; MMC18730. © MCAH, Lausanne.
Photo: Stéphane Ramseyer.

Les deniers d'Orbe à la légende APVT ORBAM

La ville d'Orbe est un *vicus* et fisc des rois, puis des comtes de Bourgogne. En 1168, l'empereur Frédéric Barberousse vend la moitié de la seigneurie au comte de Montbéliard, Amédée II de Montfaucon. À cette époque, les couvents de Baulmes, puis de Payerne et de Romainmôtier détiennent de nombreuses possessions dans la ville. Ni l'évêque, ni les Grandson ou même la Savoie n'ont de pouvoir sur cette ville, véritable enclave bourguignonne qui frappe sa propre monnaie[76]. Un seul des deux deniers d'Orbe trouvés à Ferreyres est conservé dans nos collections. Il dévoile à l'avers une croix cantonnée en I et IV d'un besant et entourée de la légende APVT ORBAM[77]. Au revers apparaît la légende XPIANA RELIGIO avec dans le champ un fronton sur une croisette entre deux besants *(Fig. 18)*. Le O, de petite taille, a la forme d'un annelet comme sur les émissions de Saint-Maurice et de Lausanne citées plus haut. Ces frappes seraient-elles contemporaines et si

[75] Roehrich 1933, -; Demole 1908, -; Fehlmann 1984, - et HMZ 2001, 169.1–293 var et 170. 1–294. Les types trouvés à Ferreyres, très rares, démontrent que la croix du revers était cantonnée d'un S et d'un besant dès le 12e siècle et non uniquement dès le 13e siècle.

[76] Abetel-Béguelin 2020; Castelnuovo 1994, p. 47.

[77] Fehlmann 1984, 93.540 et HMZ 2011, 302.1–555.

oui, datées entre la fin du 11e et le début du 12e siècle? La manière d'écrire le nom de la ville d'Orbe change au cours des siècles passant de Urba à la période romaine et jusqu'au 10e siècle, à *Tabernis* ou *Tavellis* (Tavel) et jusqu'au à l'aube du 12e siècle, confirmant l'attribution du denier de Conrad le Pacifique (937–993) et l'imitation postérieure[78]. Le nom *Orba* semble s'imposer dès le 12e siècle. La légende APVT ORBAM (signifiant «auprès d'Orbe») et le diamètre de la pièce désignent ainsi une production du 12e siècle et non du 11e siècle.

Fig. 18 Denier anonyme d'Orbe, première moitié 12e siècle. Trésor de Ferreyres, 1871. 0,97 g; 17,9–17,2 mm; 160°; MMC44988. © MCAH, Lausanne. Photo: Nadine Jacquet.

En tout cas, ce type ressemble beaucoup à un denier de Lons-le-Saunier dont la croix de l'avers est cantonnée en II et III, avec une légende immobilisée au nom de CARLVS REX et avec, au revers, un fronton sur un S. Il ne s'agit pas du type de Lons-le-Saunier trouvé à Ferreyres et décrit plus bas, mais d'un monnayage vraisemblablement émis au début du 12e siècle *(Fig. 19)*. Il aurait par conséquent été frappé soit par les comtes de Bourgogne ou par leur successeur le duc de Zähringen, recteur de Bourgogne dès 1128.

Fig. 19 Dessin du type de Lons-le-Saunier au fronton sur un S.
http://www.dole-monnaies-jetons.fr/Lons.htm

[78] Pour le nom de la ville dans les sources, *cf.* Cattin 2005, p. 681. Pour le type de Conrad, Fehlmann 1984, 82.524 et HMZ 2011, 300.1–551, pour l'imitation Poey d'avant III 1862, 76.5007 et HMZ 2011, 301.1–552.

Deniers de Lons-le-Saunier

Sur les deux deniers de Lons-le-Saunier mentionnés par A. Morel-Fatio, un seul est conservé au MCAH. Son type a suscité des questionnements et nourri des débats. Attribué en premier lieu à Blainville-sur-l'Eau, près de Lunéville (Meurthe-et-Moselle), les numismates l'ont depuis resitué en Franche-Comté[79], mais la datation reste problématique. Notre denier ressemble à s'y méprendre à une monnaie trouvée à Nitra en Slovaquie, considérée par G. Depeyrot comme une obole carolingienne dans un contexte tardif, peut-être du 11e siècle[80]. Est-on en présence d'une obole de Charles le Simple (898–929) ou d'une imitation féodale à la légende immobilisée CARLVS REX? La même question s'est d'ailleurs posée pour l'obole de Saint-Maurice à la légende HLVDOVVICVS IMP[81]. À la lecture d'un article sur la série au temple de Lons-le-Saunier, nous découvrons que le type trouvé à Ferreyres est daté des 11e–12e siècles *(Fig. 20)*[82]. Le D cursif est comparé à celui trouvé sur les monnaies contemporaines de l'abbaye Saint-Bénigne à Dijon. De plus, la croix et les croisettes débutant les légendes sont très pattées, typiques des émissions au tournant de ces deux siècles. Le D est parfois retranscrit comme un O, la légende devenant ainsi BLEOONIS au lieu de BLEDONIS.

Fig. 20 Denier de Lons-le-Saunier au nom de Charles le Simple, fin 11e–début 12e siècle. Trésor de Ferreyres, 1871. 1,02 g; 18,3–17,9 mm; 150°; MMC9772. © MCAH, Lausanne. Photo: Nadine Jacquet.

79 Morrison – Grunthal 1967, 299.1426; Haertle 1997, 875.93/007 pour les monnaies dites carolingiennes avec un doute émis; Morel – Fatio 1871 et Crinon – Desfretier – Dhénin 1996 attribuent avec certitude les types à la légende BLEDONIS à Lons-le-Saunier.

80 Depeyrot 2017, 371.514C.

81 Crinon – Desfretier – Dhénin 1996.

82 *Ibid.*, 142.2 (BNF M1094).

Conclusion

Dans le canton de Vaud, peu de monnaies anonymes de Lausanne sont retrouvées en contexte archéologique et quand elles le sont, le mobilier ou les autres données à disposition ne nous permettent pas d'affiner davantage la datation. En outre, les monnaies du 11e–début 12e siècles sont très rares, provenant en majorité de trésors. Les informations sont donc récoltées au compte-gouttes, mais la comparaison entre les types monétaires peut aider à resserrer la datation et à situer, plus ou moins précisément, le lieu d'émission ou l'aire de circulation de certains types anonymes énigmatiques. L'emploi des détecteurs, plus systématique lors des fouilles et des campagnes de prospection, favorisera peut-être la découverte d'autres monnaies, rares ou inconnues, alimentant ainsi le nombre d'exemplaires à disposition et fournissant des indices supplémentaires pour les études futures.

Les deux trouvailles mises en parallèle nous permettent déjà de constater que les monnaies les plus anciennes sont le type au S attribué à Lausanne, l'estévenant de Besançon et l'obole attribuée à Saint-Maurice que nous estimons dater du 11e siècle. Le type le plus récent est sans nul doute celui au temple sur trois annelets de l'atelier épiscopal lausannois daté de la fin du 12–début 13e siècle. Par conséquent, nous sommes en présence de deux trouvailles qui révèlent les forces en présence sur un laps de temps d'environ deux siècles. Objets de propagande, reflets du pouvoir, les monnaies reflètent la situation de l'époque: l'évêque de Lausanne, sujet du roi de Bourgogne, suffragant de l'archevêque de Besançon, s'impose dès le 11e siècle et tente de conserver le pouvoir temporel sur son diocèse contre les tentatives de ses différents rivaux. En outre, si le seigneur de Grandson, le comte de Genève ou le prieur de Romainmôtier avaient pu frapper monnaie à cette époque, nous l'aurions probablement constaté dans ces faciès. Les méreaux, utilisés pour rémunérer les ouvriers et artisans, pourraient être des productions monastiques, mais nous ne pouvons le confirmer. À la Tine de Conflens, les émissions de Saint-Maurice sont absentes et ne peuvent donc être comparées à celles du trésor de Ferreyres. Il semble d'ailleurs qu'il y ait un hiatus entre le 11e siècle et la fin du 12e siècle sur le promontoire surplombant la Venoge, hiatus complété par le trésor de Ferreyres trouvé à moins de 2 km de distance. Le hasard fait bien les choses, car cette succession de monnaies permet de réajuster sensiblement les datations. Ainsi, en étudiant à nouveau chaque type et en les comparant, il apparaît que les émissions du trésor de Ferreyres datent plutôt de la fin du 11e siècle et de la première moitié du 12e siècle[83]. L'enfouissement du trésor aurait donc eu lieu au milieu et non à la fin du 12e siècle, puisque les émissions dont la datation est estimée au tournant des 12e et 13e siècles en sont absentes. Rappelons également la présence dans le trésor des deux oboles, l'une de Saint-Maurice et l'autre de Genève. Ces monnaies, rarement mises au jour, sont précieuses pour compléter nos connaissances des monnayages de cette période.

[83] A. Morel-Fatio les datait déjà du début du 12e siècle, estimant que l'enfouissement avait eu lieu peu de temps après la frappe. *Cf.* Morel-Fatio 1871, p. 6. Nous nuancerions juste cette hypothèse, les monnaies ayant pu circuler plusieurs années avant qu'elles ne soient dissimulées. Toutefois dater l'enfouissement à la fin du siècle me paraît exagéré.

Le domaine de Ferreyres, sur lequel se trouve également la Tine de Conflens, est une source de conflits entre le prieuré de Romainmôtier et les seigneurs de Grandson qui le considère comme leur possession. Ce domaine est situé dans une région très convoitée par les Grandson, désirant à tout prix y contrôler les différentes voies de communication, notamment la Thièle entre Orbe et Yverdon et le tronçon de la *Via Francigena,* route de trafic international pour les pèlerins et les marchands passant par La Sarraz en traversant Les Clées et Romainmôtier ou Orbe[84]. Du reste, un voyageur partant du comté de Bourgogne et passant par Lons-le-Saunier a deux itinéraires pour rejoindre Orbe, la ville bourguignonne enclavée. Le premier passe au nord par le col de Jougne et Les Clées et le second, plus au sud, traverse Clairvaux-les-Lacs et les Rousses, longe le lac de Joux pour remonter sur Vallorbe avant de redescendre sur Orbe et Ferreyres. Si les monnaies composant le trésor de Ferreyres n'ont pas été épargnées patiemment par notre propriétaire résidant dans le Pays de Vaud, il est possible qu'un marchant ou un notable ait parcouru le chemin séparant les deux villes bourguignonnes en échangeant en cours de route. Les deux deniers de Lons-le-Saunier, les trois monnaies épiscopales genevoises acquises en longeant le décanat de l'Aubonne, les monnaies urbigènes et enfin les frappes lausannoises et mauriçoises diffusées dans le Bassin lémanique et au-delà seraient alors les témoins du périple de notre voyageur.

Résumé

Deux sites vaudois sont placés sous la loupe dans le cadre de cette étude: le lieu-dit de La Tine de Conflens et, à moins de 2 km, le village de Ferreyres. Le premier site a livré des monnaies et des méreaux lors de campagnes de prospection menées depuis 1993 et le second, un trésor mis au jour au 19e siècle. Les points communs entre ces trouvailles sont les autorités émettrices centralisées entre le Bassin lémanique et l'ancien comté de Bourgogne, ainsi que la période d'émission des monnaies, soit entre le 11e et l'aube du 13e siècle. Des types inédits, d'autres très rares méritaient une nouvelle approche contextuelle et une étude comparative à la lumière des dernières publications.

Zusammenfassung

Im dieser Untersuchung werden zwei Fundplätze im Kanton Waadt genauer betrachtet: La Tine de Conflens, wo bei den seit 1993 durchgeführten Prospektionen Münzen und Medaillen gefunden wurden, und, weniger als 2 km entfernt, das Dorf Ferreyres, wo bereits im 19. Jahrhundert ein Münzschatz entdeckt wurde. Gemeinsam sind diesen Funden die Prägestätten zwischen dem Genferseebecken und der ehemaligen Grafschaft Burgund sowie der Zeitraum, in dem die Münzen ausgegeben wurden, nämlich vom 11. bis zum frühen 13.

[84] Castelnuovo 1994, pp. 46–47.

Jahrhundert. Einige unveröffentlichte Typen, sowie sehr seltene, bedürfen eines neuen kontextuellen Ansatzes und einer vergleichenden Studie im Lichte neuerer Veröffentlichungen.

Carine Raemy Tournelle
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
Place de la Riponne 6
CH-1005 Lausanne
carine.raemy-tournelle@vd.ch

Bibliographie

ABETEL 2006 — E. ABETEL, Ferreyres, Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 10.04.2006 https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002333/2006-04-10/ (consulté le 06.07.2021).

ABETEL-BÉGUELIN 2020 — F. ABETEL-BÉGUELIN, Orbe (commune), DHS, version du 29.05.2020 https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002540/2020-05-29/ (consulté le 23.07.2021).

AMBÜHL 2005 — M. AMBÜHL, Zur Datierung der St. Mauricer Münzen vom 12. bis zum 14. Jahrhundert, BACM 18, 2005, pp. 10–17.

AUBERSON – RAEMY TOURNELLE 2020 — A.-F. AUBERSON – C. RAEMY TOURNELLE, Monnaies médiévales itinérantes en Suisse Romande à la lumière des trouvailles d'églises, RSN 97, 2019 (2020), pp. 169–199.

BACH – BLONDEL – BOVY 1944 — E. BACH, L. BLONDEL, A. BOVY, La cathédrale de Lausanne (Bâle 1944).

BARBEY 1893 — M. BARBEY, La trouvaille de Valleyres (Orbe 1893).

BENOÎT 1890 — P. BENOÎT, Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude (Montreuil-sur-Mer 1890).

BLANCHET 1856 — R. BLANCHET, Mémoire sur les monnaies des rois de la Bourgogne transjurane, Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich XI, Heft 3 (Zurich 1856), pp. 51–75 et 2 planches.

BRIDEL 1856 — P. - S. BRIDEL, Le conservateur suisse, ou, Recueil complet des Étrennes helvétiennes (Lausanne 1856), pp. 236–275.

CARTULAIRE DE LAUSANNE — Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne, 1ère partie: texte, éd. critique par C. Roth (Lausanne 1948).

CASTAN 1889 — A. CASTAN, La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude du Jura. Esquisse de son histoire, Bibliothèque de l'École des Chartes 50, 1889, pp. 301–354.

CASTELNUOVO 1994 — G. CASTELNUOVO, Seigneurs et lignages dans le Pays de Vaud: du royaume de Bourgogne à l'arrivée des Savoie (Lausanne 1994).

CATTIN 2005 — F. CATTIN *et al.*, Dictionnaire toponymique des communes suisses (Neuchâtel 2005).

Charrière 1866 — L. de Charrière, Les dynastes de Grandson jusqu'au XIIIe siècle, avec pièces justificatives, répertoire et tableaux généalogiques (Lausanne 1866).

Charrière 1873 — L. de Charrière, Les dynastes de La-Sarra et la baronnie de ce nom, MDR 28, 1873.

Clairand – Prieur 2005 — A. Clairand, M. Prieur, Les monnaies féodales (Paris 2005).

Crinon – Desfretier – Dhénin 1996 — P. Crinon, J. C. Desfretier, M. Dhénin, La série au temple (denier, obole, pite) frappée à Lons-le-Saunier à partir de la fin du XIe siècle, BSFN 51/6, 1996, pp. 137–143.

Crippa 1986 — C. Crippa, Le monete di Milano, parte 2: Dai Visconti agli Sforza dal 1329 al 1535 (Milano 1986).

Demole 1908 — E. Demole, Numismatique de l'évêché de Genève au XIme et XIIme siècles, tiré à part de Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome 31 (Genève 1908), pp. 1–143.

Demotz 2008 — F. Demotz, La Bourgogne, dernier des royaumes carolingiens (855–1056): rois, pouvoirs et élites autour du Léman (Lausanne 2008).

Depeyrot 2017 — G. Depeyrot, Le numéraire carolingien: corpus des monnaies (Wetteren 2017).

Dolivo 1961 — D. Dolivo, Les monnaies de l'Evêché de Lausanne (Berne 1961).

Duparc 1978 — P. Duparc, Le comté de Genève: IXe–XVe siècles, Mémoires et documents publiés par la société d'histoire et d'archéologie de Genève 39, 1978 (1979).

Duplessy I 1999 — J. Duplessy, Les monnaies françaises royales: de Hugues Capet à Louis XVI (987–1793), tome I: Hugues Capet – Louis XII (Paris 1999).

Duplessy I 2004 — J. Duplessy, Les monnaies françaises féodales, tome I (Paris 2004).

Duplessy II 2010 — J. Duplessy, Les monnaies françaises féodales, tome II (Paris 2010).

Elsig 1992	P. Elsig, Un exemple d'apport archéologique à la chronologie d'un monnayage médiéval, AS 15, 1992, pp. 141–143.
Elsig 1993	P. Elsig, La monnaie en Valais: une histoire de petits sous (Sion 1993).
Eugster 2020	E. Eugster, De Zähringen, DHS, version du 03.06.2020, traduit de l'allemand. https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/019504/2020-06-03/ (consulté le 18.07.2021).
Favrod 2019	J. Favrod, De 350 à l'an mille, in: L. Steiner; J. Favrod (dir.), Aux sources du Moyen Âge: entre Alpes et Jura de 350 à l'an 1000 (Gollion 2019).
Fehlmann 1984	P. Fehlmann, Les origines de l'homme et de Genève de 5,5 millions d'années avant notre ère à la Réforme de 1536 (Genève 1984).
Fontannaz 2020	M. Fontannaz, Moudon (commune), DHS, version du 16.07.2020. https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002478/2020-07-16/, consulté le 18.07.2021.
Gariel II 1884	E. Gariel, Les monnaies royales de France sous la race carolingienne, 2e partie (Strasbourg 1884).
Geiser 2007	A. Geiser, Les débuts du monnayage de l'Evêché de Lausanne et un denier inédit d'Henri de Lenzbourg (1039–1051/1056), BAMM 20, 2007, pp. 78–85.
Geiser – Raemy Tournelle 2009	A. Geiser – C. Raemy Tournelle, Les monnaies de Guy de Prangins (1375–1394) et leur circulation, BAMM 22, 2009, pp. 33–53.
Gingins-La Sarra 1838	F. J.-C. de Gingins-la Sarra, Mémoire sur le rectorat de Bourgogne, MDR I [1ère partie], 1838.
Grandson 2006	Grandson: église Saint-Jean-Baptiste: analyse archéologique des élévations et fouille partielle du sous-sol (Rapport de fouilles non publié) (Lausanne 2006).
Gruaz 1916	J. Gruaz, Trouvailles monétaires: le trésor de Meillerie, la trouvaille de Niederbipp, RSN 20, 1916, pp. 264–273.
Grut 2005	H. Grut, Un denier au temple de Lons-le-Saunier inédit, signé Guillaume, ainsi que deux deniers au type SC dans le champ à la fin du Xe ou du XIe siècle découverts en Franche-Comté, BSFN 2005, cahier n°5, pp. 96–102.

HAERTLE 1997 — C. M. HAERTLE, Karolingische Münzfunde aus dem 9. Jahrhundert, Teil 1 (Köln - Weimar - Wien 1997).

HAUSMANN 1999 — G. HAUSMANN, La constitution du patrimoine de Saint-Maurice (515–1128), Vallesia: bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, des Musées de Valère et de la Majorie, 1999, pp. 205–239.

HUGUENIN – PRADERVAND 2006 — C. HUGUENIN, B. PRADERVAND, La création du monastère et son évolution au cours des siècles, in: L'église médiévale de Grandson: 900 de patrimoine religieux et artistique (Grandson 2006).

JEANPRÊTRE 1930 — J. JEANPRÊTRE, Les deniers épiscopaux de Genève et Lausanne d'après les documents du XIe au XIIIe siècle, RSN 28, 1930, pp. 354–377.

LABROT 1989 — J. LABROT, Une histoire économique et populaire du Moyen Age: les jetons et les méreaux (Paris 1989).

LE CARTULAIRE DE ROMAINMÔTIER — Le cartulaire de Romainmôtier (XIIe siècle), introd. et éd. critique par A. Pahud (Lausanne 1998).

LIBOUTET – RAEMY TOURNELLE – CRAUSAZ 2021 — M. LIBOUTET – C. RAEMY TOURNELLE – A. CRAUSAZ avec les contributions de G. Pignat, G. Nogara et N. Desarzens, L'éperon barré de la Tine de Conflens (La Sarraz): un rare témoin de l'occupation de hauteur antique et médiévale en Suisse romande? Archéologie vaudoise, Chroniques 2020 (AVd), 2021, pp. 92-109.

LOCATELLI 1988 — R. LOCATELLI, Réseau monastique et canonial de part et d'autre du Jura au XIIe siècle, Revue d'histoire ecclésiastique suisse 82, 1988, pp. 89–114.

MARTIN 1965 — C. MARTIN, Monnaies médiévales trouvées au Château de Chillon, GNS 58, 1965, pp. 42–48.

MARTIN 1973 — C. MARTIN, Trésors et trouvailles monétaires racontent l'histoire du Pays de Vaud (Lausanne 1973).

MARTIN 1981 — C. MARTIN, Trouvaille d'un denier inconnu de Lausanne (XIe siècle), BFSN 36/3, 1981, pp. 25–26.

MARTIN 1985 — C. MARTIN, Problèmes numismatiques du bassin du Léman aux XIe–XIIe siècles, in: Nummus et historia: Pieniądz Europy średniowiecznejpp (Warszawa 1985), pp. 83–89, planche IV.

MARTIN 1987	C. MARTIN, Les premières frappes des évêques de Lausanne (Début du XIe siècle), BdN 4, 1987, parte 2, pp. 213–217.
MOREL-FATIO 1871	A. MOREL-FATIO, Ferreyres. Description de quelques monnaies du XIIe siècle trouvées dans cette localité (Annecy 1871).
MOREL-FATIO 1887	A. MOREL-FATIO, Histoire monétaire de Lausanne / Denier inédit émis vers l'an 1000: fragment, MDR I, 2e série, 1887, pp. 235–238.
MOREROD 2000	J.-D. MOREROD, Genèse d'une principauté épiscopale: la politique des évêques de Lausanne (IXe–XIVe siècle) (Lausanne 2000).
MOREROD 2015	J.-D. MOREROD, Le Saint Empire patronne Lausanne et le Pays de Vaud, in: O. MEUWLY *et al.*, Histoire vaudoise (Lausanne / Gollion 2015), pp. 162–181.
MORRISON – GRUNTHAL 1967	K. F. MORRISON, H. GRUNTHAL, Carolingian coinage (New York 1967).
PIOT 1856	C. PIOT, Essai sur quelques monnaies inexpliquées. Lettres à M. Thomsen, conservateur du Cabinet royal numismatique, Copenhague, RBN VI, 2e série, 1856, pp. 263–175.
POEY D'AVANT I 1858	F. POEY D'AVANT, Monnaies féodales de France, vol. I (Paris 1858).
POEY D'AVANT II 1860	F. POEY D'AVANT Monnaies féodales de France, vol. II (Paris 1860).
POEY D'AVANT III 1862	F. POEY D'AVANT, Monnaies féodales de France, vol. III (Paris 1862).
RAEMY TOURNELLE 2003	C. RAEMY TOURNELLE, Les deniers anonymes au temple, un mystère en partie dévoilé?, BACM 16, 2003, pp. 12–19.
RAEMY TOURNELLE – FREUDIGER 2007	C. RAEMY TOURNELLE, S. FREUDIGER, Trouvailles de Grandson: l'église Saint-Jean-Baptiste et les deniers dits à la croix double. Diverses interprétations, BAMM 20, 2007, pp. 86–105.
REYMOND 1921	M. REYMOND, La tour de Moudon, Revue historique vaudoise 29, 1921, pp. 49–57.

RIGHETTI 1985 — J.-P. RIGHETTI, Monnaies d'Henri, évêque de Lausanne, Archéologie fribourgeoise. Chronique archéologique 1985, 1988, pp. 233–241.

RIPART 2015 — L. RIPART, Les temps séculiers (IXe–Xe siècles), in: L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515–2015 (Gollion 2015), pp. 135–149.

ROEHRICH 1933 — A. ROEHRICH, La monnaie épiscopale de Genève au XIIe siècle, RSN 25, 1933, pp. 299–313.

ROEHRICH 1935 — A. ROEHRICH, Un denier mauriçois, RSN 26, 1935, pp. 35–36.

TERRIER 2019 — J. TERRIER, Les monastères, des premières fondations aux communautés clunisiennes, in: Aux sources du Moyen Âge: entre Alpes et Jura de 350 à l'an 1000 (Gollion 2019), pp. 153–157.

TRÉSORS MONÉTAIRES 2018 — Collectif, Monnayages de Francie, des derniers Carolingiens aux premiers Capétiens (Paris 2018).